

Passer le message à ton voisin



**COPROPRIÉTAIRES,**  
ISOLER VOTRE IMMEUBLE PAR L'EXTÉRIEUR C'EST :

- + D'ÉCONOMIES
- + DE CONFORT
- + DE VALEUR IMMOBILIÈRE
- + POUR LA PLANÈTE

*Grenoble-Alpes Métropole et ses partenaires participent financièrement aux travaux d'isolation des copropriétés construites entre 1945 et 1975.*



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

**mur | mur**  
OFFICINE SOLUTION

INFORMATIONS // Agence Locale de l'Énergie  
4 Rue Voltaire - 38000 Grenoble - [murmur@ale-grenoble.org](mailto:murmur@ale-grenoble.org) - [lametro.fr](http://lametro.fr)  
Tél. 04 76 14 00 10



# PRÉSENTATION DE MUR/MUR - CAMPAGNE ISOLATION

*Dans le cadre de ses politiques "environnement" et "habitat", la communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole (plus couramment appelée la Métro) lance **mur/mur - campagne isolation**, premier dispositif de cette envergure en France.*

Copropriétaires, la Métro et ses partenaires vous accompagnent et vous soutiennent financièrement dans vos travaux d'isolation par l'extérieur, si votre immeuble a été construit entre 1945 et 1975, dans l'une des 27 communes\* de l'agglomération grenobloise.

Deux options principales vous sont proposées :

- > la rénovation complète : isolation de toutes les façades, pignons, toitures, planchers bas.
- > la rénovation exemplaire : rénovation complète + ventilation et menuiseries.

Profitez de cette occasion d'être accompagné de A à Z dans votre démarche de rénovation et d'isolation et faites partie des 150 copropriétés qui bénéficieront du dispositif jusqu'en 2013.

*\*Claix, Corenc, Domène, Échirolles, Eybens, Fontaine, Le Fontanil-Cornillon, Gières, Grenoble, Le Gua, Meylan, Murianette, Noyarey, Poisat, Le Pont-de-Claix, Saint-Egrève, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Saint-Paul-de-Varces, Sassenage, Seyssinet-Pariset, Seyssins, La Tronche, Varcès-Allières-et-Risset, Venon, Veurey-Voroize, Vif.*



# CE QUE VOUS APPORTE MUR/MUR - CAMPAGNE ISOLATION

## DES AIDES FINANCIÈRES EXCEPTIONNELLES\* VERSÉES PAR LA MÉTRO ET SES PARTENAIRES

- > Des aides à la copropriété : de 10 à 30%\*\* du montant hors taxes des travaux selon les offres de travaux sélectionnées.
- > Des aides individuelles complémentaires destinées aux propriétaires occupants aux revenus modestes et aux propriétaires bailleurs pratiquant un loyer conventionné.
- > Des primes versées aux propriétaires qui souhaitent aller plus loin en matière d'isolation et d'acoustique en changeant leurs menuiseries si des travaux d'isolation sont votés dans la copropriété.

## L'AIDE À LA DÉCISION

Vous êtes conseillé et accompagné de l'évaluation des besoins de votre copropriété en terme de rénovation thermique, jusqu'à la prise de décision en assemblée générale.

## LE MONTAGE ET LE SUIVI DU DOSSIER ADMINISTRATIF

Le dossier de votre copropriété est suivi jusqu'à la fin des travaux.

## LA RÉALISATION D'UN SUIVI DES CONSOMMATIONS

Le suivi des consommations après travaux permet de vérifier les économies d'énergie atteintes dans votre immeuble.

\* Ces aides financières sont cumulables avec l'éco-prêt à taux zéro (Eco-PTZ) et/ou le crédit d'impôt.

\*\* Le montant des aides est plafonné.



# 4 BONNES RAISONS D'ENGAGER DES TRAVAUX D'ISOLATION DANS VOTRE COPROPRIÉTÉ

## + D'ÉCONOMIES

*Réduisez jusqu'à 80 % votre consommation de chauffage.*

## + DE CONFORT

*Profitez hiver comme été de températures modérées : moins de déperdition de chaleur et limitation des températures élevées. Supprimez l'effet "parois froides" et la condensation sur les murs. Protégez-vous contre les nuisances sonores grâce à des menuiseries performantes.*

## + DE VALEUR IMMOBILIÈRE

*Augmentez la performance énergétique de votre logement. Valorisez votre patrimoine.*

## + POUR LA PLANÈTE

*Réduisez vos émissions de gaz à effet de serre et lutttez contre le réchauffement climatique (8000 tonnes d'émission de CO<sub>2</sub> évitées par an dans l'agglomération\*). Participez concrètement à l'amélioration de la qualité de l'air dans l'agglomération.*

*\* Pour environ 150 copropriétés engagées dans mur/mur - campagne isolation.*





## LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET SOUTENIR LES MÉNAGES MODESTES

---

*La communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole regroupe 27 communes autour d'un projet d'agglomération partagé. Ses principales missions sont l'amélioration de l'habitat, la protection de l'environnement, l'organisation des déplacements, le développement économique, la politique de la ville et la réalisation d'équipements publics (équipements sportifs, espaces naturels...).*

---

***mur/mur - campagne isolation*** est un dispositif ambitieux répondant aux préoccupations (environnement et habitat) des habitants de l'agglomération.

Elle s'inscrit dans une démarche d'économies d'énergie et de lutte contre le réchauffement climatique (adoption par la Métro du Plan Climat Local en 2004).

Cette politique vise également à réduire les dépenses des ménages, affectés par les hausses du coût de l'énergie.

En 2009, la Métro a réaffirmé cette volonté en signant avec ses partenaires une nouvelle charte d'engagement à l'horizon 2020 : 20% d'économies d'énergie, 20% de réduction de gaz à effet de serre, 20% d'énergies renouvelables dans l'agglomération.

La cible de ***mur/mur - campagne isolation*** est l'habitat collectif construit entre 1945 et 1975. C'est le plus « énergivore » et les charges qui pèsent sur les ménages sont lourdes. La rénovation est donc l'enjeu essentiel car seulement 1% du parc immobilier est renouvelé, chaque année, grâce aux constructions neuves.

Il s'agit également de poursuivre et d'amplifier à l'échelle de l'agglomération les réussites des O.P.A.T.B. (Opération programmée d'amélioration thermique et énergétique des bâtiments) initiées à Grenoble et à Echirolles.

Les travaux générés par ***mur/mur - campagne isolation*** soutiendront l'activité économique et l'emploi du territoire, marquant ainsi l'engagement de la collectivité en période de crise.

Passé le message à ton voisin



## VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ?

Prenez dès aujourd'hui contact avec l'ALE (Agence Locale de l'Énergie) pour un premier rendez-vous et un conseil gratuit.



Par téléphone : **04 76 14 00 10**

Sur place : 4, rue Voltaire – 38000 Grenoble

Par mail : [murmur@ale-grenoble.org](mailto:murmur@ale-grenoble.org)

Plus d'informations sur *mur/mur - campagne isolation* :

[lametro.fr](http://lametro.fr)



ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

Rhône-Alpes



L'impression de cette plaquette a coûté 0,07 € HT.  
Papier recyclé à 100%.

